REMISE GRACIEUSE POUR UN STAGIAIRE DU DAEU A PRESENTER AU CA DU 18/12/15

NOM	PRENOM	N°TITRE	N°CONTRAT	MONTANT DÛ	MONTANT PAYE	MOTIF REMISE GRACIEUSE	MONTANT REMISE GRACIEUSE
		2282/901/2015	679	0	€1 440,00	Doit rembourser un trop perçu de 11 000 euros à son employeur, abandon de la formation pour repartir en Guyane	€1 440,00